



GARANTIE LIMITÉE À VIE

Les particuliers qui achètent des produits neufs de quincaillerie décorative et/ou fonctionnelle fabriqués par Richelieu (les « Produits ») bénéficient d'une garantie contre les défauts de matière et de fabrication tant qu'ils demeurent propriétaires des Produits. Si un Produit subit une défaillance à cause d'un défaut de fabrication, il sera réparé ou remplacé sans frais par un Produit dont la forme et la fonction, du seul avis de Richelieu, seront essentiellement identiques à ceux du Produit déficient. Sans égard à ce qui précède, Richelieu se réserve le droit, en guise de seul et unique remède apporté au titre de la garantie, de rembourser le prix d'achat payé pour le Produit.

Cette garantie ne couvre pas les dommages causés à la suite d'un accident, d'un entretien inadéquat, d'une négligence, de l'usure normale, d'une modification ou de l'installation du Produit effectuée d'une manière qui n'a pas été approuvée ou qui est autrement susceptible de nuire à la fonction ou à la performance du Produit, de la surcharge du Produit, de l'utilisation délibérée ou involontaire du Produit dans des conditions extrêmes ou anormales, du transport ou d'un entreposage inadéquat, et/ou de la dégradation naturelle des couleurs et des matériaux à long terme.

Cette garantie remplace toutes les garanties précédentes. ELLE CONSTITUE LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE QUE RICHELIEU APPLIQUERA AUX PRODUITS, SANS ÉGARD À TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE QUI POURRAIT DÉCOULER DE L'EFFET D'UNE LOI OU S'APPLIQUER D'AUTRE FAÇON. ELLE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, NOTAMMENT DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ET DE CONVENANCE PRÉCISE. RICHELIEU DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE DÉCOULANT DE L'USAGE, DE L'INSTALLATION, DU FONCTIONNEMENT OU DE LA DÉFAILLANCE DE SES PRODUITS, NOTAMMENT EN CAS DE PERTE DE RECETTES, DE PERTE DE PROFITS ET DE PERTE DE JOUISSANCE DE MATÉRIEL.

Cette garantie est régie par les lois du Québec pour ce qui est des Produits vendus au Canada, et par celles du Delaware pour les Produits vendus aux États-Unis, sans égard aux principes sur les conflits de lois. L'acheteur reconnaît que ni la Convention sur les contrats de vente internationale de marchandises, ni la Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises des Nations Unies ne s'appliquent à la vente des Produits.

Tous Produits retournés à Richelieu aux fins de l'application de la présente garantie devront être assurés et expédiés en port payé. Richelieu décline toute responsabilité en cas de perte des colis qui lui sont envoyés. L'acheteur qui souhaite faire remplacer un Produit défectueux est prié de communiquer avec Richelieu aux coordonnées suivantes :

CANADA

**Quincaillerie Richelieu Itée
Service à la clientèle
7900, boulevard Henri-Bourassa Ouest
Montréal (Québec) H4S 1V4
Canada
1 800 361-6000**

ÉTATS-UNIS

**Richelieu America Ltd.
Customer Service
7021 Sterling Ponds Blvd
Sterling Heights, MI 48312-5809
États-Unis
1 800 619-5446**

LIMITED LIFETIME WARRANTY

Decorative and functional hardware products distributed by Richelieu (collectively, the “Products”) are warranted to the original, non-commercial owner against defects in materials and workmanship for as long as the original consumer purchaser owns the Product. Should a Product fail due to manufacturing defects, it will be repaired, without charge, or replaced by a materially equivalent Product, at Richelieu’s sole discretion. Notwithstanding the preceding, Richelieu further expressly reserves its right to refund the purchase price paid for any failed Product as its sole and exclusive warranty remedy.

This warranty expressly exclude damages caused by accident, improper care, negligence, normal wear and tear, modification and/or installation of the Product in any unapproved manner or in a manner which may otherwise influence the function and/or the performance of said Product, overloading of the Product, use of the Product under extreme or abnormal conditions, either intentionally or by error, or otherwise resulting from improper storage or transport and/or from natural breakdown of colors and materials over extended time.

This warranty policy supersedes all prior warranty policies and SHALL CONSTITUTE THE SOLE AND EXCLUSIVE WARRANTY PROVIDED BY RICHELIEU WITH RESPECT TO THE PRODUCT, IN LIEU OF ANY AND ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, ARISING BY OPERATION OF LAW OR OTHERWISE. ALL IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, NON-INFRINGEMENT AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE HEREBY EXCLUDED. IN NO EVENT SHALL RICHELIEU BE LIABLE FOR ANY LOSS OF REVENUE OR PROFITS, LOSS OF USE OF EQUIPMENT, OR OTHER CONSEQUENTIAL OR INCIDENTAL DAMAGES RESULTING FROM THE USE, INSTALLATION, PERFORMANCE OR FAILURE OF ITS PRODUCTS.

This warranty shall be governed by the law of the Province of Quebec in regards to Products sold in Canada, and of the State of Delaware in regards to Products sold in the United States of America, without regard to any conflicts of law principles. The purchaser agree that the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods and the United Nations Convention on the Limitation Period in the International Sale of Goods shall not apply to sales of the products covered by this warranty.

Products returned for warranty purposes must be shipped pre-paid and insured. Richelieu shall not be held liable for lost in-bound packages. To obtain a replacement of the defective product, please contact us at:

CANADA

**Richelieu Hardware Ltd.
Customer Service
7900 Blvd Henri-Bourassa W.
Montreal, Quebec, Canada H4S 1V4
1-800-361-6000**

USA

**Richelieu America Ltd.
Customer Service
7021 Sterling Ponds Blvd
Sterling Heights, MI 48312-5809
1-800-619-5446**